

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-766185
134hs6

Optique

At

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

9889

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BENAMAR YASSIR
29/07/73

Date de naissance :

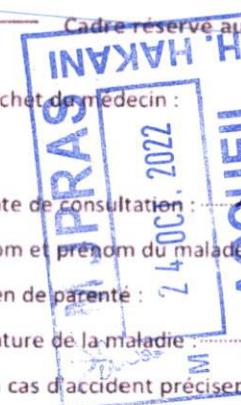
RES FATINE ETG 2 N° 9
RUE AHMED CHARCI CASA
0661162001

Tél. :

Total des frais engagés :

938 DH

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019



Cachet du médecin :

JF. ANSAR Abdelkarim
Médecine Générale
Littoral II Dar Bouazza
0522 29 08 62

Date de consultation :

10/10/2022

Nom et prénom du malade :

ASSABANE MERYEM

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Nature de la maladie :

Alzheimer → Maladie riche

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attache médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

CASA 24/10/2022

Le :

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10.10.22	c	1	150,-DH	INP : 181.01.00.130 Dr. ANSARI Dr. ABDALLAH Médecine Générale Lot 28 LIT 105 22/08/2022 Tel: 05 22 22 08 08

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	10/10/22	350,-DH

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	10/10/22	B360,- pr l'ut	400,-DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

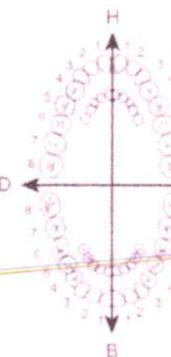
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel Therapeutique nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXEC

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

Docteur Ansar Abdelkerim

Ex. Médecin Chef de Zaouia Ech Cheikh

MÉDECINE GÉNÉRALE

Expert au près les Tribunaux
R.D.C Lot. Littoral II - Dar Bouazza
Tél. / Fax : 0522 29 08 62

الدكتور أنسار عبد الكريم
الطبيب الرئيسي لزاوية الشيخ ساقا
الطب العام

خبير محلل لدى المحاكم
رقم 28، الساحل 1ا داربوعزة
الهاتف والفاكس : 0522 29 08 62

Dar Bouazza, le : 10 - 10 - 2022

داربوعزة في :

ANSAR MEDICAL

5M⁶⁰

①

Réthyem 38

169,50

IP
Our-flo

39

69,00

Duror

97,90

CNS x 3
ofiken 200
IP

10

Dr.

ANSAR MEDICAL
Dr. / L.L.C.
Ticquida Mouloud Ben Nacéra
Casablanca - 0522 29 08 62

388,50

5.

Dr. ANSAR Abdelkerim
Médecine Générale
Lot. 28 Littoral II Dar Bouazza
Tél 05 22 29 08 62

OROKEN® 200 mg

céfixime / cefixime

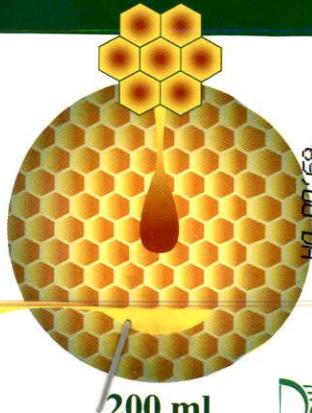
DociVox

**Sirop naturel
sans conservateur**

**AUX EXTRAITS DE PROPOLIS
ET DE PLANTES
(THYM-MAUVE-MELEZE)**

Goût miel - menthe

- Apaise et dégage les voies respiratoires
- Adoucit la gorge irritée en cas de toux
- Renforce les défenses naturelles



DL70/06/2025
69/00/2024

Deva

voie orale / Oral use
comprimés pelliculés
film-coated tablets

SANOFI

CLB01977
03 2022
02 2024

Lot/Batch:
Fab/Mfg:
EXP:

Sous licence/برخصة من Laboratoires Pierre Fabre Médicament
Fabricqué par/المصنوع من PIERRE FABRE MEDICAMENT PRODUCTION
Rue du Lycée - B.P. 77 - 45502 Gien - Cedex France
بيبر فابر دوام للتصنيع
شارع الليسيه - ب.ب. 45502 جين - سيدكس فرنسا

6 118001100620

TARDYFFERON B9
30 comprimés pelliculés
Fer 50 mg / Acide folique 0,350 mg

Distribué par Cooper Pharma
41, rue Mohamed Diouri - Casablanca
Amina DAoudi - Pharmacien Responsable
PPV : 51.60 DH

CuraFlor®
Sachets

PPC : 169,50 DH
Préférence avant le : 09/2024
A consommer de
LOT : 00550

النوع/الموزع
41, rue Mohamed Diouri, 20110 Casablanca
زنقة محمد بويرو 20110 الدار البيضاء

COOPER PHARMA

BILAN BIOLOGIQUE

No. 10. 200

INFLAMMATION

- CRP
 - VS 1^{ère} heure et 2^{ème} heure

IONOGRAMME

- Potassium, Sodium, Chloré
 - Réserve alcaline
 - Protides totaux

BILAN LIPIDIQUE

- Triglycérides
 - Cholestérol total
 - Cholestérol HDL
 - Cholestérol LDL

BILAN HEPATIQUE

- SGOT (ASAT), SGPT (ALAT)
 - Gamma GT
 - Phosphatases alcalines

BILAN URINAIRE

- Protéinurie des 24 heures
 - ECBU
 - Ionogramme urinaire

BILAN GLYCEMIQUE

- Glycémie à jeun
 - Glycémie post prandiale
 - HbA_{1c}

DIVERS

- Myoglobine
 - Troponine
 - Electrophorèse des protéines

HEMOGRAMME = NUMERATION- FORMULE -SANGUINE)

- Globules rouges - Hémoglobine
Hématocrite - Globules blancs...
 - Plaquettes

BILAN DE LA FONCTION THYROÏDIENNE

- T3, T4, TSH

BILAN DE LA COAGULATION

- Taux de prothrombine
 - INR
 - TCA malade/TCA témoin
 - Fibrinogène

BILAN DE LA FONCTION RENALE

- Crétinine
 - Urée plasmatique

EXPLORATION DE LA PROSTATE

- ## - PSA

ENZYMES MUSCULAIRES

- LDH
 - CPK
 - CPK-mb

- LDH
- CPK
- CPK-mb

Facture

N° facture : 2022-4830

Edité le : 10/10/2022 13:30:40

Patient : Mme ASSABBANE Meryem

Date prélèvement : 10/10/2022

Analyses	Valeur en B	Montant
NUMERATION FORMULE SANGUINE	80	107,20
VITESSE DE SEDIMENTATION	30	40,20
Ferritine	250	335,00
Total B	360	482,40
APB	25,0	25,00
Déplacement		0,00
Remise		107,40
Total		400,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : Quatre cent dirhams***

Laboratoire Dar Bouazza
 N° 23 Lot. Sahel Dar Bouazza
 CASABLANCA
 Tel: 05 22 29 27 39



Casablanca, le 10/10/2022

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 101022-046 Pvt du: 10/10/2022 13:25

Nom : Mme ASSABBANE Meryem

Demandé par Dr : ANSAR ABDELKERIM

Page : 1/2

HEMATOLOGIE

Valeurs Usuelles

Antériorité

NUMERATION FORMULE SANGUINE

(Technique : Sysmex XS-1000i)

ERYTHROCYTES

Hémoglobine	:	13,60	g/dl	(12 - 16)
Hématocrite	:	41,00	%	(35 - 47)
VGM	:	86,30	fL	(85 - 95)
TCMH	:	28,60	pg	(27 - 32)
CCMH	:	33,17	g/dl	(32 - 36)
LEUCOCYTES	:	10 490	/mm ³	(4000 - 10000)

FORMULE LEUCOCYTAIRE

Polynucléaires Neutrophiles	:	61,70 %	Soit	6472/mm ³	(1500 - 7000)
Polynucléaires Eosinophiles	:	1,70 %	Soit	178/mm ³	(Inférieur à 400)
Polynucléaires Basophiles	:	0,20 %	Soit	21/mm ³	(Inférieur à 150)
Lymphocytes	:	31,30 %	Soit	3283/mm ³	(1500 - 4000)
Monocytes	:	5,10 %	Soit	535/mm ³	(40 - 800)
PLAQUETTES	:	343,00	10 ³ /µl		(150 - 400)

VITESSE DE SEDIMENTATION

Première heure	:	34	mm	(Inférieur à 10)
Deuxième heure	:	59	mm	(Inférieur à 20)

Laboratoire Dar Bouazza
N° 23 Lot. Sahel Dar Bouazza
Dr. BAHRI Leyla
Tél. 05 22 29 27 39

Mme ASSABBANE Meryem

Dossier N° : 101022-046

Page : 2 / 2

BIOCHIMIE

Ferritine

: 7,23 ng/ml

Valeurs Usuelles

(12 - 250)

Antériorité

(Technique : ELFA Mini Vidas Biomérieux)

Dar **Bouazza**

Nous vous remercions de votre confiance

Laboratoire Dar Bouazza
N° 23, Lot Sahel, Dar Bouazza
Casablanca
Tel : 05 22 29 27 39

Dr. BAHRI Leyla